



## Revendic'action 78

### Face à l'épidémie de Covid-19 Imposons de faire passer nos vies avant leurs profits !

Dans cette situation inédite, le rôle des services publics, des structures liées à la solidarité et la protection sociale crève les yeux, qu'ils soient actuellement exercés par des agents de la Fonction Publique ou des salariés privés.

Les moyens de se protéger (et donc de protéger les autres) face au coronavirus sont loin d'être gagnés pour tous les salariés des secteurs essentiels. Ils sont souvent obtenus par la mobilisation, tout comme le sont bien des fermetures et mesures de protection dans les entreprises privées qui mettent la pression pour faire venir les salariés sur site ou n'adaptent pas les exigences de productivité dans le cadre du télétravail (souvent avec enfants).

*(voir au verso les mobilisations connues)*

**L'exigence de la CGT, c'est que seuls les salariés exerçant des missions essentielles aillent travailler, avec un niveau de protection maximum.**

Ce n'est pas le choix de nombreuses entreprises, s'appuyant sur les discours gouvernementaux contradictoires : restez chez vous mais allez bosser. La loi « état d'urgence sanitaire » porte des dangers en matière de démocratie et de droits des salariés, alors que nous avons besoin de renforcer les deux. On voit comment les régimes autoritaires ou d'extrême-droite gèrent la crise (Etats-Unis, Syrie, Brésil, Iran...).

**Le bras de fer n'est pas fini, et se continuera pour obtenir satisfaction sur nos besoins immédiats comme pour transformer la société.**

### Mesures financières

Elles ont pour beaucoup été obtenues par la pression sociale et l'action syndicale :

- arrêt maladie pour garde d'enfants et pour femmes enceintes et personnes fragiles (via [declare.ameli.fr](http://declare.ameli.fr))
- suppression temporaire de la carence dans le privé (pour les arrêts liés au Covid-19) et dans le public
- report de l'application de la réforme de l'assurance chômage (au 1er septembre)
- maintien des droits sociaux (CAF)
- extension du dispositif d'activité (ou chômage) partiel aux salariés en forfait heures ou jours
- maintien des droits à la complémentaire santé solidaire

### Beaucoup reste à gagner :

- moratoire sur les loyers, factures et remboursements de crédit des particuliers
- maintien du salaire à 100% s'il y a activité partielle (c'est le cas chez Ikea)
- maintien des droits à la CMU et à l'AME (aide médicale d'Etat), pour les sans-papiers mais aussi certains SDF qui n'ont pas de domiciliation.

### Pas de répit pour l'action syndicale et la solidarité !

Il est important de **maintenir et de faire respecter les droits et libertés syndicales** : consultation du CSE ou du CT sur tout ce qui touche à l'organisation du travail, maintien d'un moyen de contact avec les salariés y compris en télétravail ou confinés, liberté de circulation partout où des salariés sont en poste. Photos, lettres et documents divers peuvent aider à montrer le manque de prévention (la distance d'un mètre par exemple) et justifier un droit de retrait qui serait contesté. **Il faut aussi que les prestataires, contrats précaires et sous-traitants ne soient pas oubliés !**

Pour continuer à **communiquer avec leurs collègues**, de nombreux syndicats ont mis en place des groupes sur les réseaux sociaux, travaillent en visio-conférence. Jusqu'à 5 personnes, on peut organiser des conférences téléphonées avec un smartphone.

Plus que jamais dans une période anxieuse, il est fondamental de **vérifier les informations, surtout quand il s'agit de vidéos ou de messages qui circulent sur les réseaux sociaux**. Les scientifiques n'ont pas encore une connaissance parfaite du virus, c'est normal, mais il y a consensus : le coronavirus a muté à partir d'un virus qui infecte des animaux. Pour tout médicament ou vaccin, de longues phases de tests sont nécessaires pour évaluer leur efficacité et effets secondaires. Nous devons donc rester mesurés sur des processus scientifiques que nous ne maîtrisons guère, mais restés intraitables sur l'exigence de moyens matériels et humains pour les services de santé, la recherche !

La solidarité, ça peut aussi être donner son sang (les réserves sont très basses) ou aider les associations qui assurent une aide alimentaire pour les plus précaires (dons, bénévolat...).

## ■ Santé publique et privée : il faut des moyens, vite !

Epuisés, réquisitionnés, voilà en deux mots ce qui pourrait résumer la situation des salariés des hôpitaux publics, qui se battent depuis des années pour des moyens. La cohésion du collectif de travail permet de tenir. Les étudiants sont sollicités. Le manque de masques est criant.

Dans les maisons de retraite (majoritairement privées dans les Yvelines), la situation est très dure, il n'y a généralement pas de masques. L'isolement des résidents est difficile à vivre pour les résidents et pour les salarié.es, qui continuent à faire en sorte de maintenir une vie sociale. Un EHPAD de St Germain compte 14 décès de résidents et 7 salariés contaminés. Les personnes âgées ou fragiles ne sont pas sacrificiables, les salariés non plus !

## ■ Transports : les salariés imposent des mesures de prévention

Côté train, plus d'agents dans les gares, le trafic est en moyenne à 33% et c'est Valérie Péresse, présidente de la Région, qui voudrait l'augmenter à 50% ! La forte implantation syndicale et l'implication des militants a permis de faire remonter beaucoup de problèmes et de les régler en grande partie.

Dans le transport voyageur bus, à TVM, aux cars Perrier ou à Transdev, ce sont les conducteurs qui ont imposé des mesures de prévention (arrêt de la vente de tickets, montée par l'arrière, désinfection plus fréquente des bus...)

## ■ Commerce : ça vaut combien la vie d'un salarié ?

Dans les commerces alimentaires, même si ça varie d'un magasin à l'autre, des mesures ont été prises (matériel pour les caissières, modifications d'horaire pour la mise en rayon afin d'éviter de croiser des clients...). Mais on trouve des petits chefs pour interdire le port du masque à une salariée qui en avait un ou exiger le maintien sur le poste d'une femme enceinte... Chez Castorama, aux Clayes, la présence d'un cas suspecté n'a pas empêché le magasin de faire venir les salariés jusqu'au 17 mars, et une fois le cas avéré, pas d'information aux salariés qui sont choqués... L'enseigne compte même rouvrir le retrait en magasin, et faute de volontaires, a proposé une prime de 1000€ (le volontariat sous contrainte financière, on connaît...).

## ■ Métallurgie : les patrons veulent dur comme fer la réouverture

Le patronat de la métallurgie est bien connu pour sa fibre sociale... Il a donc fallu des mobilisations des représentants du personnel et souvent des salariés, comme à Thalès Vélizy avec une grève lundi 16 mars, pour imposer la fermeture de plusieurs sites... le temps de prendre des mesures de sécurité et de revoir l'organisation du travail. Raté pour la Snecma ! Les masques ont été réquisitionnés et les ateliers n'ont pas ouverts comme prévus le 23 mars. Peu de sites ont fermé totalement, il y a souvent quelques dizaines voire centaines de salariés présents. Les militants CGT et bien des salariés poussent au maintien du télétravail et du confinement.

## ■ Le social à rude épreuve

Les collectivités locales ont, dans l'ensemble, maintenu les services liés au social : portage de repas aux personnes âgées ou appels, transport solidaire, maintien de l'ouverture des PMI et des services du conseil départemental pour l'urgence sociale... Ce sont les structure d'hébergement, notamment en lien avec l'aide sociale à l'enfance, qui sont en situation tendue, souvent avec des sous-effectifs, des locaux pas forcément adaptés au confinement, surtout avec des enfants ou des adolescents.

## ■ Fonction Publique d'Etat : ça coince

Le télétravail n'est pas au point. Aux Finances Publiques, le manque de matériel informatique a conduit à la présence de nombreux agents sur les sites, pas forcément avec les distances de sécurité ou le matériel nécessaire. A l'Education Nationale, la plateforme ENT dysfonctionne et toutes les familles n'ont pas les ressources pour aider leurs enfants. Certains enseignants sont sollicités pour aller sur leur lieu de travail transmettre des documents aux parents, ce qui engendre déplacements, contacts... La CGT Educ'action 78 dénonce la possibilité de mener une réelle continuité pédagogique dans les conditions actuelles.

Les agents de la Direccte sont très sollicités et travaillent du mieux qu'ils le peuvent à distance. Le nombre d'agents affectés au chômage partiel a fortement augmenté.

Le Château de Versailles est fermé, seules les missions essentielles sont assurées.

## ■ La Poste a du mal à s'adapter

Plusieurs sites courrier ont connu des droits de retrait, la direction fait le forcing pour la reprise du boulot, soit via des pressions, soit en mettant en place des mesures mais qui ne semblent pas forcément suffisantes. Pour les facteurs, la situation est assez anxiogène. A signaler, le refus de la direction de laisser des représentants du personnel se rendre sur les sites, la police a été appelée pour faire sortir un militant CGT.

Sur la PIC (plateforme industrielle courrier à Bois d'Arcy) plusieurs dizaines d'agents ont exercé leur droit de retrait, une réunion CHSCT extraordinaire devait être organisée.

Tous les sites ont été fermés samedi.

Pour les bureaux de poste (guichets), l'objectif de la Poste est d'en ouvrir 37 dans les Yvelines, mais la mise en œuvre des mesures de protection a du mal à se mettre en place. Lundi 23 mars, sur 11 bureaux qui devaient ouvrir, un seul l'a fait, les 10 autres ne respectaient pas au moins une des 4 mesures de sécurité.

## ■ Assistantes maternelles et salariés du particulier employeur

Difficilement, un système équivalent au chômage partiel se met en place via Pajemploi et le CESU, mais beaucoup de flou demeure. Les assistantes maternelles, qui accueillent les enfants à leur propre domicile, sont particulièrement inquiètes des risques de contamination.

**Restons en contact, maintenons les liens et notre activité syndicale !**

Envoyez les informations sur la situation dans vos entreprises et services à [ud78@cgt.fr](mailto:ud78@cgt.fr)

Consultez, partagez et invitez vos contacts à aimer la page facebook de l'UD : [@udcgt78](https://www.facebook.com/udcgt78)